

**Badminton Association de FRANGY**  
**REGLEMENT DU TOURNOI DEPARTEMENTAL JEUNE DE FRANGY**

Homologation :En cours

**LE SAMEDI 28 JANVIER 2012**

- 1 - Cette compétition de badminton est régie par les règles de la FFBaD. et par les dispositions générales exposées ci-après.
- 2 - Le juge Arbitre est: Mlle Sandra KARCHE (ABC 74). En cas de litige, sa décision sera sans appel.
3. La date limite des inscriptions est fixée au Samedi 21/01/2012 (date de réception faisant foi). En cas de demandes trop importantes (supérieure à 130 inscriptions), il sera pris en compte la date de réception de l'inscription.
4. Le tournoi est ouvert aux filles et garçons licenciés : Benjamins – minimes et cadets. Les matches se dérouleront uniquement en doubles
- 5 - Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la FFBaD. et en possession de leur licence en cours de validité et avec le surclassement requis, le cas échéant
- 6 - Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
- 7 - Le montant des droits d'engagement est de 5.00 €.
- 8 - Les matches se joueront selon les règles FFBaD 2007 soit en deux sets gagnants de 21 points.
- 9 - L'organisateur se réserve le droit d'annuler les séries insuffisamment représentées
- 10 - Le mode de compétition est le suivant :
  - Poules avec 2 sortants puis élimination directe.
  - la sélection des têtes de série se fera selon le cppy à jour au moment de la conception des tableaux le 23 janvier 2012.
- 11- L'ordre des matches respectera dans la mesure du possible la numérotation de l'échéancier. L'horaire est donné à titre indicatif, selon l'avancement de la compétition, un match pourra être lancé 1 heure avant l'horaire .
- 12 - Les joueurs devront se présenter à la table de marque 40 minutes avant leur premier match.
- 13 - Le temps de repos minimum entre chaque match est fixé à 20 minutes. Les joueurs appelés auront droit à 3 minutes de préparation sur le terrain.
- 14 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants officiels sont les plumes TRUMP T101.
- 15 - Tout volant touchant une partie de l'infrastructure de la salle (appliques, poutres... ) sera annoncé let lors de l'engagement (let trois fois de suite puis déclaré faute) et faute pendant l'échange.
- 16 - Les matchs seront auto-arbitrés, sauf demande expresse en cas de litige des joueurs et en phase finale où ils seront arbitrés par les arbitres volontaires présents dans la salle.
- 17 - Tout joueur forfait après le tirage au sort devra fournir un justificatif. Le joueur devra le faire parvenir à la ligue dans les 5 jours suivant la compétition, soit par mail à [liguebad@wanadoo.fr](mailto:liguebad@wanadoo.fr) soit par courrier Ligue RA de Badminton 37 Route du Vercors 38500 St Cassien.
- 18 - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- 19 - Les personnes adultes accompagnant les jeunes devront se présenter à leur arrivée à la table de marque.

**Bon tournoi à tous.**

Le J.A Sandra Karche



l'organisateur Alain Descombes

